



La confiance peut sauver l'avenir

LE POTAGER
DE St Julien



en partenariat
avec

LES JARDINIERS
D'Auteuil

Le Potager de St Julien

8 route Félix Praud

44450 Saint Julien de Concelles

02 40 86 32 83 / 07 64 40 50 16

lepotager44@apprentis-auteuil.org

https://potager-saint-julien.apprentis-auteuil.org/

ENGAGEMENT SEMESTRIEL D'ACHAT DE PANIER SOLO / 7,50 €



Période du 29 septembre 2025 au 27 mars 2026

Semaine n°40 à semaine n°13

Horaires de distribution : 16h00 à 18h00

5 PONTS - MARDI



NOM - Prénom :

Adresse - CP - Ville:

Téléphone :

Mail :

n° :

Je ne serai pas absent durant le semestre

Je serai absent 1 semaine durant le semestre

Je serai absent 2 semaines durant le semestre

Cochez les semaines où vous ne prendrez pas de panier :

Semaine	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	Fermeture du Potager du 25/12/25 au 04/01/26
Date	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11	02/12	09/12	16/12	23/12	
Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Date	30/12	06/01	13/01	20/01	27/01	03/02	10/02	17/02	24/02	03/03	10/03	17/03	24/03	
	X													

Je règle donc :

* cocher la case
correspondante

25 paniers en 6 prélèvements
24 paniers en 6 prélèvements
23 paniers en 6 prélèvements

Légende calendrier :

: vacances scolaires

: jours fériés (report distribution au jeudi 13/11)

JE SOUHAITE M'IMPLIQUER DANS LE PROJET DU POTAGER

En offrant de mon temps,

Tous les talents sont les bienvenus: jardinage, bricolage, conseils techniques, cueillette, ventes, accompagnement des salariés (ateliers à thème, ...)
je suis intéressé(e) par des activités de bénévolat

Si, oui, lesquelles

et à quelle fréquence

En faisant un don,

Le potager doit renouveler son matériel, mettre à disposition des salariés accompagnés des équipements de protection individuelle (EPI), développer des ateliers à thème au plus près des besoins identifiés. A titre d'exemples : une tenue EPI coûte 200€, un semoir manuel à disque coûte 1500€, un atelier cuisine 100€

Je soutiens le projet du potager

20 €

50 €

100 €

autre,
précisez

Vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous avez le pouvoir de multiplier par 4 les effets de votre générosité en faveur de la jeunesse en difficulté. Ainsi un don de 100 € ne vous coûte que 25 € mais nous permet d'agir à hauteur de 100 € !

Paiement à l'ordre du "Potager de St Julien" sous forme de : (cocher)

Paiement des paniers :

☐ prélèvements

(mandat de prélèvement à compléter et accompagné d'un RIB

si changement de coordonnées bancaires et/ou nouvel abonnement)

Bon pour accord : (date et signature)

Don

☐ chèque